

les Canadiens. Je songe au compte de l'actif et du passif du Canada à l'étranger et de l'accroissement de notre déficit net, qui est passé de 4 milliards à 24 milliards.

En 1949, les avoirs canadiens en devises étrangères s'élevaient à 5.3 milliards de dollars, et les étrangers possédaient 9.3 milliards en devises canadiennes. Autrement dit, les étrangers possédaient en devises canadiennes 4 milliards de plus que nous ne possédions de devises étrangères prises collectivement. En 1967, d'après les chiffres estimatifs les plus récents que j'ai, nous avons accru nos avoirs en devises étrangères de 10 milliards de dollars; ils étaient donc passés d'un peu plus de 5 milliards à 15 milliards de dollars. En même temps, nos exigences, c'est-à-dire les avoirs des autres pays en devises canadiennes, étaient passées de 9.3 milliards à 39 milliards de dollars, soit une augmentation de 30 milliards.

Et voici l'aspect mathématique de la thèse de la domination étrangère, la thèse des investissements étrangers, dont on parle tant et dont on entendra encore parler, j'en suis sûr. A mon avis, le fait que les autres ont investi 24 milliards de dollars de plus dans notre économie que nous n'en avons investi globalement à l'étranger, et le fait que cet écart s'agrandit d'année en année, préoccupent vivement le Canada et les Canadiens.

Suivant l'argument économique classique, le jeune pays commencerait par être débiteur, mais au fur et à mesure qu'il développerait ses propres industries, sa propre technologie, il cesserait d'être débiteur pour devenir un pays créateur. Cette idée était, et je crois qu'elle l'est encore dans l'esprit de bien des gens, associée au concept d'aide aux pays sous-développés. Mais nous avons un déficit de 24 milliards de dollars dans notre compte d'actifs étrangers. Si nous voulons faire des investissements importants dans le tiers monde, il faudra que nous trouvions des moyens, que nous n'avons pas trouvés jusqu'ici, pour accroître notre propre richesse.

• (12.40 p.m.)

En terminant, je voudrais signaler que les droits de tirage spéciaux ne résolvent pas le problème essentiel qui se pose à nous, c'est-à-dire le contrôle raisonné des afflux de capitaux à court terme, mais ils indiquent bien un intérêt et une prise de conscience de la part de la collectivité internationale quant à ce problème. Ils représentent une entreprise collective fort utile sur le plan économique. De ce point de vue là et dans la mesure où ils imposent une discipline aux nations aux réserves excédentaires ou déficitaires qui recourent aux droits de tirage spéciaux, ils contribuent de façon significative à la stabilité du système monétaire international. Nous

[M. Gillespie.]

devons reconnaître que d'autres crises se produiront. Nous devrions puiser confiance dans le fait que le dollar américain, pierre angulaire du système, est beaucoup plus fort qu'il ne paraît l'être; d'autre part, les Canadiens doivent enrayer l'accroissement de leur déficit.

Nous ne l'avons pas endigué; il continue de s'accroître et, chaque fois, notre vulnérabilité s'accroît parce que si un jour les portefeuillistes qui ont placé leur argent au Canada décident de le rapatrier chez eux, le dollar canadien se trouvera soumis à des pressions.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Je tiens à dire en commençant que j'appuie le bill. Je voudrais faire quelques brèves remarques sur le régime monétaire international et proposer quelques voies ou moyens que nous pourrions explorer en tant que nation, afin de prêter main forte lorsque les crises monétaires réapparaîtront. Nous savons tous sans doute que l'année n'a pas été propice au système de paiements internationaux. Il y a eu pour commencer la dévaluation de la livre sterling, suivie de la crise de l'or et du système du double prix de l'or, accompagné plus tard d'une spéculation massive parce qu'on croyait que le mark serait réévalué et le franc dévalué. Je n'ai pas inclû la présumée crise du dollar canadien, l'hiver dernier, car ce n'était pas vraiment une crise. A ce moment-là, les principes directeurs américains en matière de dépenses émises à l'intention des sociétés américaines et qui désormais s'appliquaient aux filiales exerçant leur activité au Canada, ont semé, au sein du gouvernement canadien, une panique à la fois inutile et malséante. Il faut éviter à tout prix que ces événements se répètent.

D'autre part, la dernière crise a été exceptionnelle par sa soudaineté, l'ampleur du désaccord international qu'elle a révélé et les conséquences politiques et économiques qu'elle peut entraîner. Elle a d'abord été déclenchée par les difficultés que la France a éprouvées le printemps dernier et où l'on a restauré la stabilité en imprimant une autre poussée inflationniste à l'économie. La France a poursuivi une politique d'expansion économique renforcée de forts tirages du Fonds monétaire international. Cela n'a pourtant pas redonné confiance.

L'Allemagne a joué un rôle capital dans ces événements. Il est regrettable que notre gouvernement soit resté caché, car, grâce à notre balance des paiements très avantageuse, nous aurions pu participer pleinement à la restructuration du système monétaire international. La crise du franc a accéléré le mouvement vers les augmentations d'impôt et les restrictions au commerce. On pourrait ajouter que notre intervention, s'il en fut, s'est révélée singulièrement stérile. Les politiques annon-